

08/06/2023

Opération de Développement Rural d'Écaussinnes

Compte-rendu de la 5^{ème} réunion de la CLDR

du 07/06/2023 à l'Espace Philomène

PRÉSENCES

19 personnes étaient présentes :

- 15 membres de la CLDR : Bouillet Gwennaëlle, Danau Maxime, Decelle Jean-Marie, Delmotte Claire, Demets Ruth, Dierickx Vincent, Duez Régis, Godefroid Guy, Guérard Arnaud (*Président de la CLDR*), Houchard Sébastien, Lancel Michel, Legge Jean-Pierre, Nève Thylla, Pagnanini Bérengère, Rouchy Philippe.
- 2 agentes de la commune : Deman Valérie (*environnement*) et Walem Anne (*participation citoyenne*)
- 2 représentants de l'organisme d'accompagnement DR(EA)²M : Bayet Béatrice et Sonck Colin

ABSENCE

- Excusés : Da Silva Faria Nel, Lhermitte Aurélie, Walem Catherine, Wauters Pierre.
- Absents : Balate Cécile, Biermant Jeannine, Desgain Pierre, Druet Anne, Dumortier Philippe, Dumeunier Michel, Finet Catherine, Gijs Stéphane, Godefroid Xavier, Goret Nathalie, Greuse Stéphanie, Grosjean Carl, Guérard Philippe, Lheureux Maud, Ligoit Sylvie, Quinchon Dimitri, Rompatto Pierre, Saint-Ghislain Cécile, Steenwegen Halconrui Chloé, Tondu Yann, Vanhove François, Wuyts Adrien.

ACCUEIL ET INTRODUCTION

Arnaud G. donne le mot d'accueil et remercie les membres pour leur présence.

ORDRE DU JOUR

1. Suivi de la CLDR du 17/05/2023
2. Présentation des résultats de la priorisation
3. Approfondissement des projets du lot 1
4. Approfondissement des projets du lot 2
5. Suites

SUIVI DE LA CLDR DU 17/05/2023

Le compte-rendu est approuvé par la CLDR. Philippe Rouchy précise qu'il souhaiterait recevoir les documents par courrier à l'avenir.

PRESENTATION DES RESULTATS DE LA PRIORISATION

29 membres ont rendu leur bulletin de vote sur les 44 membres officiels de la CLDR, soit 2/3. Trente projets étaient à sélectionner et à répartir dans trois lots. La pondération a été la suivante :

- Lot 1 : lancement dans les 3 ans, 5 projets → 3 points
- Lot 2 : lancement dans les 4 à 6 ans, 10 projets → 2 points
- Lot 3 : lancement dans les 7 à 10 ans, 15 projets → 1 point

Les trente projets retenus sont principalement ceux qui ont été plébiscités aux diverses phases participatives. Ce sont aussi les plus coûteux. Les projets sont assez variés et répondent à tous les enjeux (voir tableau page suivante).

Lot 3

Quatre projets sont à égalité pour la dernière position du classement (voir ci-dessous) :

- Organisation d'une foire aux associations
- Création d'une aire d'accueil pour les camping-cars
- Restaurer la Chapelle Dubois
- Promotion et accompagnement de l'habitat alternatif

Il est proposé aux membres de la CLDR de choisir lequel de ces 4 projets ils souhaitent conserver. Arnaud Guérard prend la parole pour expliquer que la commune propose de conserver le projet de restauration de la Chapelle Dubois afin d'avoir une possibilité de subside si elle retombait dans le domaine public. D'autant plus que pour les autres projets il y a d'autres pistes de subsides.

Un membre est d'accord avec cette proposition et souligne que la restauration de la chapelle s'inscrit dans la continuité du pré-RAVeL. Un autre membre ajoute qu'à proximité de la chapelle se trouve une pierre tombale qui pourrait aussi être mise en valeur.

Un membre demande s'il y a des possibilités de demande de subside pour les camping-cars. Arnaud Guérard répond que c'est possible, une commune voisine l'ayant fait.

Les membres décident d'un commun accord de suivre la proposition de la commune et de conserver le projet de restauration de la Chapelle Dubois.

N°	Intitulé	Votes	Village	Plébiscite	Budget	1.1	1.2	1.3	1.4	2.1	2.2	2.3	2.4	3.1	3.2	3.3	3.4	4.1	4.2	4.3	4.4	5.1	5.2	5.3	5.4	
Lot 1	35	Réhabilitation des sentiers	60	/	+++	€€																				
	12	Création d'aménagements cyclables	56	/	+++	€€€€																				
	34	Aménagement d'une plage à la carrière de Scoufflény	51	Marche	+++	€€€(€)																				
	9	Rénovation de la Place Cousin	51	d'Enghien	+++	€€€€																				
	30	Ouverture d'une Maison de la Musique et des Arts	51	à définir	++	€€(€)																				
Lot 2	22	Production d'une énergie renouvelable locale et collective	49	à définir	++	€€€€																				
	8	Rénovation de la Grand-Place	48	d'Enghien	+++	€€€€																				
	6	Végétalisation des espaces publics	47	/	++	€(€)																				
	33	Aménagement d'une zone « découverte nature » près de la réserve naturelle domaniale de Restaumont	47	d'Enghien	+++	€€€																				
	21	Développement du maillage écologique	43	/	++	€€€																				
	20	Préservation de la faune nocturne (trame noire)	40	/	++	?																				
	3	Création d'espaces verts publics supplémentaires	39	à définir	+++	€€€																				
	7	Aménagement des espaces publics pour la mobilité active	38	/	++	€€€																				
	11	Mise en place d'une mobilité scolaire plus durable	36	à définir	++	€																				
	29	Optimisation de l'équipement mis à disposition des associations	35	/	++	€(€)																				
	28	Une salle équipée pour les événements festifs et associatifs	35	à définir	++	€€€€																				
	13	Réalisation d'actions et d'infrastructures pour faciliter la multimodalité	35	/	+++	€€€(€)																				
	Lot 3	36	Aménagement de commodités pour visiteurs	33	à définir	++	€€																			
10		Regroupement de professionnels de la santé	32	Marche	++	?																				
17		Une infrastructure pour le commerce de produits alimentaires locaux	32	à définir	++	€€(€)																				
38		Mise en valeur du patrimoine culturel d'Écaussinnes	31	/		€€€																				
2		Construction d'une infrastructure sportive ouverte à tous	31	à définir	+	€€€€																				
43		Promotion des atouts touristiques du territoire	31	/	++	€€(€)																				
42		Marquage symbolique des entrées d'Écaussinnes	29	à définir		€€€(€)																				
24		Accueillir la biodiversité sur nos terrains	29	/	+	€																				
14		Plus de locaux pour le commerce écaussinnois	28	/		€€(€)																				
39		Valorisation du patrimoine bâti et du petit patrimoine populaire	27	/	++	€(€)																				
23		Renouer le contact avec la nature	27	/	++	€																				
16		Facilitation du commerce de produits locaux et de l'économie circulaire	25	/		€(€)																				
26		Organisation d'une foire aux associations	23	à définir	+	€																				
37	Création d'une aire d'accueil pour les camping-cars	23	à définir	++	€€€																					
40	Restaurer la Chapelle Dubois	23	d'Enghien		€€																					
1	Promotion et accompagnement de l'habitat alternatif	23	/	+++	?																					
Projets non sélectionnés	5	Dynamisation des espaces publics pour plus de convivialité	22	/	+	€(€)																				
	32	Aménagement d'un point de vue sur le trou Barette	22	d'Enghien	+	€																				
	27	Plus de visibilité des acteurs locaux	20	/	++	€																				
	18	Valorisation des invendus alimentaires	20	/	++	€€																				
	15	Création d'une infrastructure pouvant accueillir différents types d'activités économiques	18	à définir		€€€€																				
	19	Optimisation de la gestion des déchets organiques grâce au compostage	18	/	+	€(€)																				
	25	Lancement d'une tournée des Comités de Quartier	15	/	++	€																				
41	Installation d'un élément architectural symbolisant l'ancienne flèche du Sacré-Cœur	13	d'Enghien	++	€€€€																					
31	Organisation d'activités d'échanges et de partage	12	/	++	€																					

Lot 2

Trois projets sont à égalité pour la dernière position du lot 2. Il revient aux membres de la CLDR de choisir quel projet reste dans le lot 2 et quels projets basculent en lot 3 :

- Optimisation de l'équipement mis à disposition des associations
- Une salle équipée pour les événements festifs et associatifs
- Réalisation d'actions et d'infrastructures pour faciliter la multimodalité

Un membre demande les différences entre les projets 28 et 29 (« une salle équipée pour les événements festif » et « optimisation de l'équipement mis à disposition »). Il s'agit, pour le premier, de création d'une infrastructure équipée et, pour le second, de faciliter la mise à disposition de matériel auprès des associations.

Un membre pense que la salle équipée est le projet le plus important. Un autre demande si le Sacré-Cœur peut répondre à ce projet. Si c'est le cas, il pense que ce n'est pas nécessaire de le mettre en lot 2. Un membre demande s'il y a actuellement des garanties sur l'équipement du Sacré-Cœur. Le projet pourrait être utile pour aménager le Sacré-Cœur. La commune répond que ce n'est pas possible car les financements PCDR ne peuvent intervenir qu'une seule fois sur un même objet.

Un membre pense que la multimodalité est un gros objectif auquel il faut répondre et qui nécessite des infrastructures. Il faudrait que ce projet reste dans le lot 2. Un autre membre est du même avis et ajoute que cela fait plusieurs années qu'il y a une demande pour un parking de covoiturage menant à l'autoroute le long de la nationale 57.

Un membre a une remarque générale pour l'ensemble des projets : il y a une série de projets qui n'aboutissent pas et qui reviennent régulièrement. Ces projets ont bénéficié de financements, de temps de travail, etc. mais n'ont jamais été mis en œuvre. Il faudrait en étudier les raisons.

Un vote à main levée a lieu pour déterminer quel projet est à mettre en lot 2 :

- Optimisation de l'équipement mis à disposition des associations : 2 voix
- Une salle équipée pour les événements festifs et associatifs : 3 voix
- Réalisation d'actions et d'infrastructures pour faciliter la multimodalité : 9 voix
 - Ce projet est à mettre en lot 2

APPROFONDISSEMENT DES PROJETS DU LOT 1

Les projets du lot 1 sont présentés :

- Réhabilitation des sentiers
- Création d'aménagements cyclables
- Aménagement d'une plage à la carrière de Scoufflény
- Rénovation de la Place Cousin
- Ouverture d'une Maison de la Musique et des Arts

Une membre exprime sa **déception face au projet de la carrière de Scoufflény**. Elle mentionne l'intérêt environnemental du projet de la carrière de Restaumont, absent du projet de la plage. Colin S. lui répond que le projet de Restaumont est tout de même en lot 2. Selon les opportunités, un lot 2 pourrait se faire avant un lot 1. De plus, la commune pourrait appuyer la sauvegarde de l'environnement pour Scoufflény si elle est amenée à travailler avec le propriétaire privé.

La membre demande à quel niveau la population est avertie sur de tels projets et à quel point elle peut s'impliquer. Colin S. et Arnaud G. lui répondent que l'élaboration et la réalisation des projets pourront être ouvertes à la population, en fonction des tâches à réaliser et de la complexité des projets.

Ensuite, un membre remarque que les projets du lot 1 demandent un **financement important**. Il demande si la commune pourra tenir son engagement. Arnaud G. répond que des financements peuvent être demandés à différentes échelles. De plus, le budget à allouer à chaque projet est un travail à réaliser en CLDR (l'ampleur donnée à chacun).

Concernant les **sentiers**, Valérie D. informe la CLDR d'une convention entre la commune et la province. Celle-ci à l'intention de faire un inventaire des sentiers et de leur état. Un outil cartographique très complet sera mis à disposition des communes.

Une membre s'interroge sur le **degré de participation** dans la création des fiches-projets. Colin S. répond que l'objectif de la réunion du jour est notamment de permettre aux membres de la CLDR d'apporter des précisions aux projets qui le demandent afin de rédiger les fiches-projets pendant l'été. L'idée est ensuite de les soumettre à la CLDR pour avoir leur avis. Au besoin, des sessions de travail complémentaires pourraient être organisées avec la CLDR.

Un membre demande si la commune peut choisir de réaliser un **projet qui n'a pas été retenu** par la CLDR. Arnaud G. répond que la commune pourrait en effet travailler en parallèle sur d'autres projets. Cependant, le programme étant très complet (budget, temps, etc.), la commune va se focaliser sur les choix de la CLDR. De plus, le collège a approuvé les projets choisis.

Enfin, il est proposé à la CLDR de **discuter plus en profondeur des projets du lot 1** afin de préciser l'orientation à leur donner pour la rédaction des fiches-projets. Les fiches du lot 1 sont rédigées de manière plus approfondie avec description et justification plus importantes, esquisses éventuelles et estimations budgétaires. Il est donc important d'avoir les informations nécessaires.

Réhabilitation des sentiers

Plusieurs propositions ont été faites par les participants pour compléter l'ébauche de projet reprise dans le catalogue de projet.

Par rapport aux sentiers existants :

- Faire la distinction entre différents types de sentiers (asphaltés ou naturels) ;
- Défrichage de ce qui existe, au minimum ;
- Placer des tourniquets quand un sentier passe dans des prairies ;
- Assurer la continuité et empêcher les fermetures de sentiers ;

- Prévoir une jonction entre le sentier « femmes d'aujourd'hui » et la ligne 106 (côté du pont de la rue de l'Hayette) ;
- Balisage à prévoir / uniformiser ;

Par rapport à d'éventuels nouveaux sentiers :

- Un sentier pour accéder à la carrière de Scoufflény : sentier intéressant à ouvrir (voir Atlas des chemins vicinaux).
- Améliorer / créer des sentiers entre les villages (P+R). La proposition de sentier entre Ecaussinnes et Marche a été appuyée.

Création d'aménagements cyclables

Plusieurs propositions d'aménagements cyclables ont été évoquées par les participants :

- La sécurisation du pont Chaussée de Braine ;
- Un site propre / piste cyclable dans le centre d'Ecaussinnes ;
- La sécurisation de la rue de l'Espinette et de la rue de Triboureau permettant de rejoindre le RAVeL ;
- La rue de l'Avedelle qui est un lien entre Marche-Lez-Ecaussinnes et Ecaussinnes ;
- Marquage de rappel dans le centre ;
- Etablir une connexion entre la Chaussée de Braine et le RAVeL ;
- Développer les jonctions inter-villages notamment vers Braine-le -comte et Soignies ;

Les participants insistent plus particulièrement sur cette dernière proposition : l'importance de créer des liaisons entre les villages de l'entité mais aussi et surtout vers les communes voisines.

Aménagement d'une plage à la carrière de Scoufflény

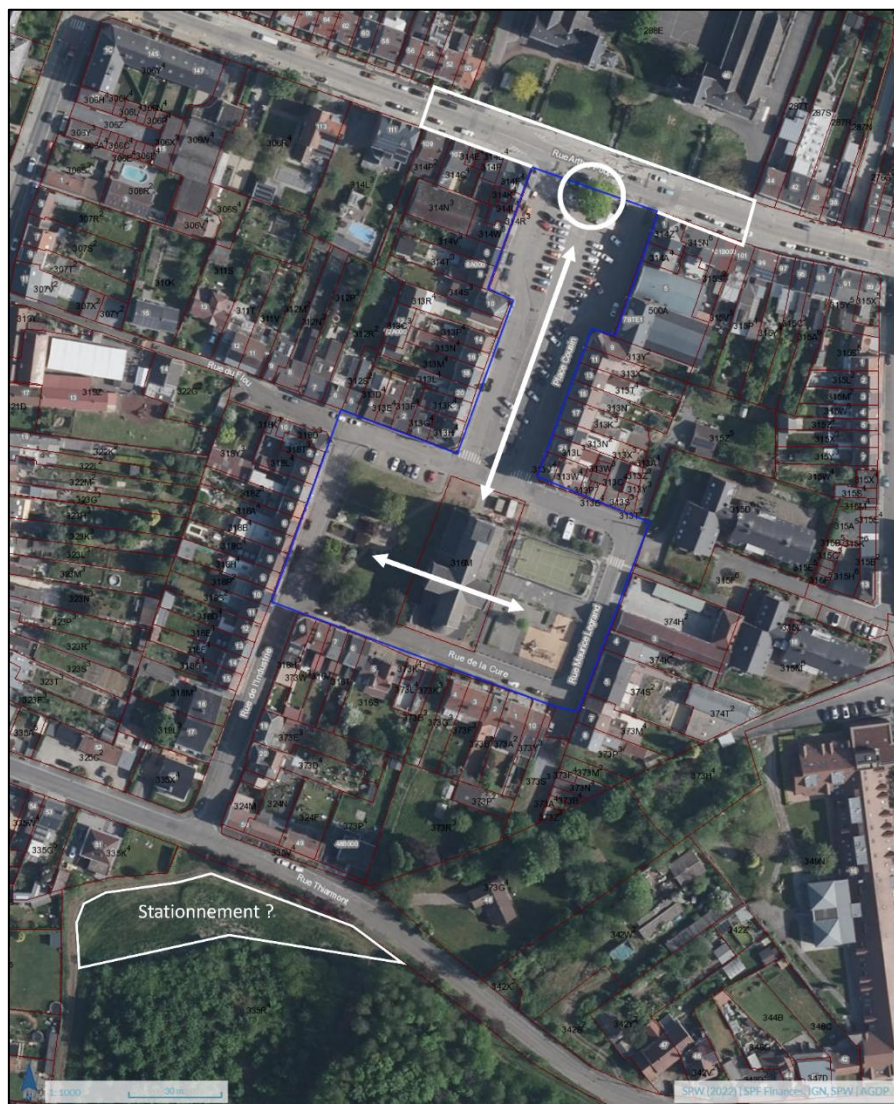
Les aménagements proposés sont : une plage avec toboggans, des balades en pédalos, une zone de baignade surveillée, des aménagements (toilettes, petite restauration, café avec terrasse, foodtrucks, aire de pique-nique), une plaine de jeu et des sentiers natures avec panneaux didactiques.

Certains membres insistent sur le côté protection de la biodiversité et proposent de se focaliser sur la découverte de la biodiversité via, par exemple, un observatoire ornithologique. Un accueil avec un guide nature pourrait être créé et des balades pourraient être organisées. Les anciens bureaux pourraient être restaurés à cette fin.

Le côté sécurité est évoqué également. Le trou de Scoufflény et ses abords sont jugés dangereux. Certains membres proposent de plutôt réaliser le projet sur le trou du Levant. C'est d'ailleurs celui-ci qui est régulièrement visité illégalement.

En ce qui concerne l'accès à la zone, le chemin partant du château d'eau est mentionné, ainsi que la drève. Cependant, les membres doutent de la capacité des environs à fournir du stationnement en suffisance qui ne nuit pas aux habitants.

Rénovation de la place Cousin



Stationnement

Le principal sujet de discussion est le stationnement. Certains estiment qu'il est impensable de supprimer des places de stationnement. D'autres proposent de le diminuer au profit de plus d'espace de convivialité et de rencontre. Une idée amenée est de créer du stationnement limité dans le temps (2h par exemple) pour pouvoir faire ses achats (au Spar par exemple), sans que cela n'encombre trop la place.

Une proposition est faite de créer un parking le long de la rue Thiarmon, pour diminuer le nombre d'emplacements sur la place. La superficie du terrain est équivalente à l'espace de stationnement actuel sur la place. Le terrain étant propriété de Vivaqua, il faudra négocier un arrangement pour la création de ce parking. Une autre proposition est de créer un parking sous-terrain sous la place, mais cela est très coûteux.

D'autres emplacements sont aussi imaginés pour créer de nouvelles poches de stationnement. L'espace de graviers situé près de la gare, derrière le parking existant actuellement. Il s'agit cependant d'une propriété d'Infrabel et il y a un risque qu'il devienne

payant. Le site de l'ancienne fonderie situé rue Charles Stiernont est également évoqué, mais il aurait récemment été racheté par le groupe Jolimont.

Végétalisation

Il est demandé de verduriser la place. Un arbre remarquable est situé au nord de la place, près de la friterie. Il serait intéressant de le mettre en valeur.

Sécurité

Il est proposé d'élargir le périmètre de réaménagement de la rue Arthur Pouplier pour améliorer la sécurité routière, notamment pour la circulation liée à l'école du Sud. Une proposition est de faire un rond-point autour de l'arbre pour fluidifier la circulation.

Éléments de liaison

La relation avec le Sacré-Cœur est jugée importante. Un axe de mobilité active entre la rue Arthur Pouplier et le Sacré-cœur pourrait être réalisé. Il est proposé d'en faire un espace-partagé.

Un autre axe Est-Ouest au niveau du cœur de l'église du Sacré-Cœur pourrait guider le projet. Cet axe relie les parties parc et espace jeux de la place et les futures entrées principale et technique (accès camions) du Sacré-Cœur.

D'autres éléments sont également cités comme à prendre en compte :

- Le terrain de balle pelote ; des parties sont encore organisées de temps en temps.
- La friterie qui fonctionne bien.
- Le marché qui y est organisé tous les dimanches matins.
- Les commerces à proximité de la place : Spar, café, banque, le futur cinéma « Royal »,...

Ouverture d'une Maison de la Musique et des Arts

Plusieurs questions ont été posées aux participants :

- *Quelles activités seront données ?*
 - Types d'activités proposées : musique, arts plastiques, art de la scène (accueil des artistes) ;
 - Formules proposées : cours, stages, décentralisation scolaire, journées thématiques...
- *Pour quel public ?*
Tout public, pour les artistes aussi ;
- *Quels partenaires au projet ?*
Les écoles, les artistes, les associations locales et sociales...
- *Où seraient organisées ces activités ?*
Presbytère ? Cure Saint-Rémy ? Autres locaux disponibles ? + Antennes dans les écoles

- *Quel horaire ?*
À titre indicatif : cours après 16h et les weekends (pour public scolarisé et employés).
Hors période scolaire : tout public disponible (ainés, associations...)
- *Qui seraient les porteurs du projet ?*
La CLDR, les citoyens, des artistes, les associations intéressées...
Plus particulièrement les membres de la CLDR motivés par ce projet : Ruth Demet, Gwennaëlle Bouillet + d'autres absentes à cette réunion ?

APPROFONDISSEMENT DES PROJETS DU LOT 2

Quelques projets du lot 2 nécessitent de légères précisions pour la rédaction des fiches.

Création d'espaces verts supplémentaires

Les membres ne désirent concentrer tous les moyens de cette fiche sur un seul projet d'ampleur mais préfèrent plutôt multiplier des espaces verts plus modestes sur la commune. Un espace public vert accessible à pied est essentiel.

Plusieurs membres préféreraient préserver et mieux entretenir les espaces verts existants. Un membre informe que le manque d'entretien a été relevé au conseil communal. Il s'agit d'un manque de personnel. Le membre se demande donc s'il est judicieux de créer des espaces verts alors que le personnel est en sous-effectif. La commune répond que cela va dépendre du type d'espace vert désiré. Les espaces plus naturels nécessitent moins d'entretien.

Une personne précise qu'il ne faut pas oublier les espaces verts en couloir, le long des voiries et sentiers. Il serait opportun d'associer cette création d'espaces verts à certains sentiers.

Aménagement des espaces publics pour la mobilité active

La CLDR préfère l'idée d'un plan d'action pour l'ensemble du territoire : que la mobilité active devienne une philosophie de développement. Le service travaux travaille déjà dans ce sens. A ces aménagements concrets réalisés par la commune, il faudrait ajouter la sensibilisation des automobilistes sur le partage de l'espace. Cela implique que la voiture soit utilisée différemment (pas nécessairement lui enlever des espaces, mais, par exemple, diminuer la vitesse).

Réalisation d'actions et d'infrastructures pour faciliter la multimodalité

Il est important de créer l'infrastructure avant de travailler sur la communication afin de disposer des moyens avant de mettre en œuvre une dynamique. Un membre ajoute qu'il est également important de localiser cette infrastructure de manière à faciliter la multimodalité et diminuer le charroi lourd (camions, double-bus) dans le centre.

Une autre membre ajoute que la facilitation du covoiturage est tout de même très bénéfique. C'est moins lourd et moins coûteux, mais l'impact reste très positif. Il faudrait institutionnaliser le fonctionnement du partage de voiture (assurance, entretien, clefs, etc.).

SUITES

La CLDR est informée que les ébauches de fiches seront réalisées pendant les vacances scolaires d'été et qu'elles seront présentées à la rentrée pour les retravailler.

DIVERS

Arnaud Guérard invite la CLDR à l'inauguration de la ligne 106 – projet de la 1^{ère} ODR d'Ecaussinnes - ce samedi 10 juin avec animations du Gracq, Pro Velo Hainaut, etc.

La CLDR demande à pouvoir continuer à contribuer à l'élaboration des fiches-projets de manière active. Une simple relecture des fiches-projets rédigée est jugée insuffisante.

Pour le secrétariat,
Le bureau DR(EA)²M.